

ASSEMBLEE PLENIERE DU CONSEIL REGIONAL DE FRANCHE-COMTE	N° du rapport : 3- 3 Date : vendredi 26 juin 2009
Politique : Formation - Apprentissage	Sous-Politique : Formation professionnelle
Composante :	

OBJET : Orientations pour un Service Public Régional de Formation professionnelle tout au long de la vie

I- EXPOSE DES MOTIFS

Les Régions sont désormais investies d'une compétence très large en matière de formation professionnelle qui recouvre l'apprentissage, les formations des secteurs sanitaire et social et l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi. Aussi, elles souhaitent affirmer cette compétence dans la constitution d'un service public régional.

Le présent rapport propose donc de valider des orientations régionales pour la mise en œuvre d'un « *Service Public Régional de la formation professionnelle tout au long de la vie* » qui vise à renforcer la cohésion sociale par l'insertion à l'emploi durable et l'élévation du niveau des compétences. Cette orientation exprime aussi la forte volonté de donner une meilleure lisibilité de l'action régionale au sein d'un ensemble plus large d'acteurs, de compétences et de dispositifs.

Dans un contexte de réforme de l'Etat, et notamment du service public de l'emploi, de la prochaine réforme législative de la formation professionnelle et de la signature par les partenaires sociaux d'un nouvel accord national interprofessionnel, la Région Franche-Comté souhaite jouer pleinement son rôle de coordination que lui confère la loi et poser les bases d'une gouvernance partagée et partenariale d'un service public régional.

Ce rapport d'orientations pour la constitution, en Franche-Comté, d'un service public régional de formation tout au long de la vie propose de décliner un principe stratégique d'affirmation de la compétence régionale en référence aux schémas régionaux, et notamment de la « Stratégie Education Formation 2010 ». Son contenu, soumis au débat et à la validation de l'assemblée, préfigurera la proposition d'un document cadre qui sera présenté lors de la première assemblée plénière de rentrée. Ce document déclinera les dispositifs régionaux intégrés au sein du nouvel ensemble et ceux qui y seront associés. Il mettra en évidence, pour chaque dispositif, les objectifs, les obligations de service public que la Région entend définir et la déclinaison du mode de gestion et de relation financière avec les prestataires.

Les propositions d'orientations sont présentées en annexe.

II- PROPOSITION

Il est proposé à l'Assemblée de valider les orientations présentées en annexe pour la constitution d'un service public régional de formation professionnelle tout au long de la vie,

Compte tenu de cette proposition, il est demandé à l'Assemblée de bien vouloir adopter la délibération figurant à la page suivante.

La Présidente,



Mme DUFAY